

Définition Voûtain : (n.m.) Chacun des quartiers d'une voûte, séparé des autres par une nervure ou une arête.

Du latin *volutus*, participe passé du verbe *volvare* (faire rouler).
Le terme ne semble pas utilisé avant le XIXe siècle.

© Stéphane William Gondoin, webmaster et propriétaire du site
www.normannia.fr ; avec son aimable autorisation.



© CF&FT